



Les Anciens Canadiens ou Quand se fondent l'oral et l'écrit

Roger Le Moine

Number 47, 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1015595ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1015595ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Le Moine, R. (1992). *Les Anciens Canadiens* ou Quand se fondent l'oral et l'écrit. *Les Cahiers des dix*, (47), 193–214. <https://doi.org/10.7202/1015595ar>

Les Anciens Canadiens ou Quand se fondent l'oral et l'écrit

par Roger Le Moine

Sans doute marqués par un engouement qui s'est manifesté en France dès la fin du XVIII^e siècle, les écrivains de la génération de 1860 ont perçu les « multiples splendeurs » de la tradition orale¹. On connaît l'épigraphe des *Soirées Canadiennes* qui est empruntée à Charles Nodier: « Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il ne les ait oubliées »². Casgrain et Taché ont dit l'intérêt qu'ils portaient aux contes et aux chansons ainsi que leur intention de s'en inspirer et de les fixer par l'écrit, même si leurs méthodes ne sauraient être agréées par les spécialistes d'aujourd'hui. Dans ses *Souvenances canadiennes*, Casgrain écrit:

À l'exemple des frères Grimm, je voudrais parcourir nos campagnes le bâton à la main, aller de maison en maison, m'asseoir au foyer de la famille pour saisir sur le fait les mœurs, les habitudes, les expressions locales, entendre narrer dans leur

1. À la génération qui suivit celle de Casgrain, Taché et Aubert de Gaspé, le développement des collèges impose un idéal classique, soit celui de la Grèce et de Rome, qui marginalise l'univers traditionnel. Pour qu'il en ait été autrement, il aurait sans doute fallu que triomphe le gaumisme tel que le définissait Crémazie, c'est-à-dire avec son ouverture sur d'autres civilisations.
2. Il devait revenir à Réjean Robidoux de préciser la provenance de ce texte (*La légende de sœur Béatrix*) et d'en faire connaître la partie dont il a été amputé, soit: « avant qu'il en ait rougi, et que sa chaste poésie, honteuse d'être nue, se soit couverte d'un voile comme Ève exilée du paradis » (Réjean Robidoux, « "Les Soirées Canadiennes" et le "Foyer canadien" dans le mouvement littéraire québécois de 1860 », *La Revue de l'Université d'Ottawa*, octobre-décembre 1958, p. 419). La suite de cette note apparaît en appendice à la fin.

simplicité primitive les histoires, les légendes, les contes du pays, observer les superstitions, les noter au passage et les faire revivre dans des pages qui les fixent pour toujours.³

À propos des légendes, il ajoute dans le cours du même texte:

Elles me paraissent la plupart d'une ravissante beauté. Aucune n'avait encore été écrite. Elles flottaient dans l'imagination du peuple exposées à s'altérer et peut-être à se perdre. Et je me prenais à regretter qu'elles ne fussent pas fixées par l'écriture.⁴

Tandis que Joseph-Charles Taché, dans *Forestiers et Voyageurs*, apporte des précisions sur sa façon de fixer l'oral par l'écriture:

Le bon Lafontaine s'écriait, dans un de ces moments de rêveries qui font miroiter devant soi les souvenirs des premières années:

Si Peau d'âne m'était conté
J'y prendrais un plaisir extrême!

Je n'ai malheureusement pas le talent admirable de Perrault, l'immortel auteur des *Contes de Fées*: aussi tâcherai-je de mettre le moins possible de ce qui m'est propre dans ces histoires que je transcris: Je voudrais pouvoir leur laisser ce ton de franche gaieté, de naïveté charmante, de philosophie primitive et d'allégorisme souvent profond que prennent, tour à tour, les récits populaires.

C'est, avec tout juste ce qu'il faut de poli à une œuvre du genre, l'homme du peuple que je voulais peindre dans les lignes suivantes, tel qu'il se montre dans la vie intime, laissé à lui-même dans ses bons instincts, sa bonne humeur et sa poésie naturelle, tirant de ses erreurs mêmes des leçons de bien, gardant, au milieu de ses faiblesses, le souvenir de ce que la religion et la famille l'ont faite, avant de le laisser affronter les dangers du monde à la grâce de Dieu.⁵

Si Aubert de Gaspé s'était prononcé sur la question, il aurait sans doute partagé l'admiration des précédents. Autrement, il ne se

3. Henri-Raymond Casgrain, *Souvenances canadiennes*, vol. I, chap. 10, p. 210; texte cité par Jean-Paul Hudon, *L'abbé Henri-Raymond Casgrain, l'homme et l'œuvre*, thèse de Ph. D. Université d'Ottawa, 1977, p. 421.

4. *Ibid.*, vol. III, chap. 22, p. 22; cité par Jean-Paul Hudon, *ibid.*, p. 420.

5. Joseph-Charles Taché, *Forestiers et Voyageurs*, Montréal, Fides, 1946, p. 17.

serait pas laissé enchanter, dès son enfance, par les «contes de revenants» pour reprendre l'expression qu'il utilise dans ses *Mémoires*:

Nous étions tous bien jeunes, imbus des contes de revenants dont on avait bercé notre enfance, surtout à la campagne, et pendant le récit du père Laurent [Caron], il nous passait certains frissons qui nous faisaient nous rapprocher les uns des autres [...] ⁶.

Dans la même lancée, il note encore:

Comme tous les enfants, j'aimais les légendes, les contes et surtout les histoires de revenants les plus effroyables, quitte à m'endormir la tête cachée sous mes couvertures. Aussi lorsqu'il m'était possible de m'emparer de Romain Chouinard à la veillee, il m'en contait quelques-uns, finissant toujours par me dire: — Quand vous serez grand, M. Philippe, je vous conduirai au lac [Trois-Saumons]; et là, dans la cabane, le soir, je vous en conterai de bien beaux ⁷.

C'est ce qui devait se produire:

Le père Chouinard tint parole pendant les quinze années de ma jeunesse que je rendis de fréquentes visites au lac Trois-Saumons, mais ce fut surtout lorsque je me retirai à la campagne, à l'âge de trente-sept ans, qu'il devint pour moi un compagnon de chasse et de pêche précieux pendant mes excursions à ce beau lac. ⁸

Sa vie durant, Aubert de Gaspé est resté en contact avec des conteurs ⁹. D'ailleurs, il en a célébré quelques-uns. Et comme il

6. Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, Montréal, Fides, 1971, p. 160.

7. *Ibid.*, p. 337-338.

8. *Ibid.*, p. 338.

9. De ses soirées d'enfance, il écrira:

Je me promenais seul, sur la brune, de long en large dans la cour du manoir, et je trouvais une jouissance infinie à bâtir de petits châteaux en Espagne. Je donnais des noms fantastiques aux arbres qui couronnent le beau promontoire qui s'élève au sud du domaine seigneurial. Il suffisait que leur forme m'offrît quelque ressemblance avec des êtres vivants pour me les faire classer dans mon imagination. C'était une galerie complète composée d'hommes, de femmes, d'enfants, d'animaux domestiques, de bêtes

possède une mémoire hors du commun — ce dont il fournit la preuve dans «Le coin de Fanchette» — il a dû enregistrer à peu près tout ce qu'il a entendu. Des seules chansons à boire, il affirme posséder un «immense répertoire»¹⁰. En sorte que, lors de la rédaction des *Anciens Canadiens*, il a pu trouver dans sa mémoire ce qui coïncidait exactement avec ses intentions ou plutôt ce qui s'ajustait à son propos et le développait. C'est ainsi qu'aux chapitres III et IV de son roman, il s'est servi de chansons et d'une légende, celle de la Corriveau, pour imaginer une situation voire pour créer un épisode qu'il a inséré dans son intrigue. Ce qui fait qu'en tenant compte des emprunts d'Aubert de Gaspé à la littérature orale, c'est-à-dire en ne les percevant pas comme de pures fantaisies, puisque rien n'est gratuit dans une œuvre de création, on se trouve à restituer à l'œuvre toute sa cohérence et à modifier quelque peu le sens qu'on lui a prêté. Mais avant de développer mon propos, il convient de rappeler deux épisodes capitaux de la carrière d'Aubert de Gaspé, même si celle-ci nous est assez connue par les travaux de Pierre-Georges Roy¹¹, de Luc Lacourcière¹² et de Jacques Castonguay¹³, et de s'interroger sur les intentions qui ont présidé à la rédaction des *Anciens Canadiens*.

Par son roman, Aubert de Gaspé veut remonter vers les belles années de sa famille et vers les «beaux jours de sa jeunesse» pour reprendre l'expression qu'il utilise, le 12 juillet 1865, dans son

féroces et d'oiseaux. Si la nuit était calme et belle, je n'éprouvais aucune inquiétude sur le sort de ceux que j'aimais, mais au contraire si le vent mugissait, si la pluie tombait à torrent, si le tonnerre ébranlait le cap sur ses bases, je me prenais alors d'inquiétude pour mes amis; il me semblait qu'ils se livraient entre eux un grand combat et que les plus forts dévoraient les plus faibles; j'étais heureux, le lendemain de les trouver sains et saufs. (*Ibid.*, p. 20).

10. *Ibid.*, p. 170.

11. Pierre-Georges Roy, *À travers les «Anciens Canadiens» de Philippe Aubert de Gaspé*, Montréal, Ducharme, 1943, 279 p.; *À travers les «Mémoires» de Philippe Aubert de Gaspé*, Montréal, Ducharme, 1943, 296 p.

12. Luc Lacourcière, «L'enjeu des *Anciens Canadiens*», *Les Cahiers des Dix*, vol. 32, 1967, p. 223-254.

13. Jacques Castonguay, *Philippe Aubert de Gaspé, seigneur et homme de lettres*, Québec, Septentrion, 1991, 203 p.

reprendre l'expression qu'il utilise, le 12 juillet 1865, dans son discours au Collège de l'Assomption¹⁴. Et cela, afin de les fixer par la littérature. Ainsi, le cinquième et dernier seigneur de Saint-Jean-Port-Joli — encore qu'il ait porté le titre de façon abusive puisqu'il n'a disposé, pendant une bonne partie de sa vie, que de l'usufruit des biens de la succession de son père — entend laisser un témoignage de ce qui a été. À travers la génération de ses grands-parents, il décrit l'univers seigneurial dans lequel il n'a jamais cessé de croire. Et ce n'est sans doute pas le fait du hasard si la publication des *Anciens Canadiens* suit de quelques années seulement l'abolition du régime seigneurial. Semblable démarche a souvent été menée par des fils de famille qui avaient été témoins de la déchéance des leurs. C'est le cas au XX^e siècle, des Siciliens Lampedusa et Di Verdura. À cette préoccupation s'en ajoute une autre qui est plus personnelle. Comme Aubert de Gaspé n'a jamais oublié l'affaire qui l'a mené en prison, parce qu'elle a détruit sa carrière et complété la déchéance de sa famille, il tient également à s'expliquer, sinon à se disculper, par l'épisode de Monsieur d'Egmont dans les *Anciens Canadiens*¹⁵ comme plus tard, dans les *Mémoires*, par le chapitre XVII qui s'intitule «Le solitaire»¹⁶.

14. Philippe Aubert de Gaspé, «Réponse de M. (...) à M. le Supérieur», dans *Biographie et oraison funèbre du Révd. M. F. Labelle et autres documents relatifs à sa mémoire, ainsi qu'à la visite de Philippe Aubert de Gaspé, Écr., au Collège de l'Assomption*, Montréal, La Minerve, 1865, p. 68.

Dans les *Mémoires*, il décrit ainsi son existence sans préoccupations:

Je trouvais la vie pleine de charme pendant mon enfance, ne m'occupant ni du passé ni encore moins de l'avenir. J'étais heureux! Que me fallait-il de plus! Je laissais bien, le soir, avec regret tous les objets qui m'avaient amusé, mais la certitude de les revoir le lendemain me consolait; aussi étais-je levé dès l'aurore pour reprendre les jouissances de la veille (*Mémoires*, p. 20).

Ce texte n'est pas sans rappeler le passage qui suit et que Gaspé prête à Jules:

Les jours me paraissaient alors trop courts pour suffire à mes jeux enfantins! Je me levais avec l'aurore, je m'habillais à la hâte: c'était une soif de jouissances qui ressemblait aux transports de la fièvre (*Les Anciens Canadiens*, Montréal, Fides, Bibliothèque canadienne-française, 1975, p. 100).

15. Aubert de Gaspé lui consacre tout le chapitre X qui s'intitule «Le bon gentilhomme».

16. Si, avec Monsieur d'Egmont, Gaspé tente d'expliquer et d'excuser sa catastrophe par l'attitude de ses «amis», avec M. Roxburg, il décrit surtout le tragique de la situation qui

Par la même occasion, il entend mettre en garde les jeunes qui seraient tentés de mener une vie facile et de s'éloigner des normes¹⁷. D'où ces épisodes qui enseignent la loi de l'effort ou encore prônent la mesure. D'ailleurs, il avait déjà exprimé le second message dans le roman de son fils par la légende de Rose Latulippe. Tel est le projet que, Aubert de Gaspé entend traduire par son intrigue et des emprunts à la tradition orale.

Aubert de Gaspé met en scène deux jeunes gens, Jules d'Harberville et Archibald Cameron of Locheill, qui, leurs études terminées au Collège des Jésuites de Québec, s'en vont passer quelque temps dans ce paradis terrestre qu'est l'univers seigneurial de Saint-Jean-Port-Joli. — Ces personnages dont l'amitié est selon l'auteur aussi profonde que celle qu'éprouvèrent l'un pour l'autre David et Jonathas, sont les seuls qui se retrouvent tout au long du roman.¹⁸ — Conduits par le domestique José, qui leur sert de mentor, ils entreprennent un voyage assez difficile qu'on pourrait qualifier d'initiatique. Une fois l'obstacle du fleuve franchi, ils empruntent une route que la fonte des neiges et le dégel ont rendue impraticable. On est à la fin d'avril:

Dès que les jeunes voyageurs sont arrivés à la Pointe-Lévis, après avoir traversé le fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis de la cité de Québec, José s'empresse d'atteler un superbe et fort cheval normand à un traîneau sans lisses, seul moyen de transport à

17. Gaspé manquait de jugement, ce dont témoignent l'affaire de la calèche (*Mémoires*, p. 175) et l'affaire de la chanson à boire qu'il entonne devant le général Brock. Ne devait-il pas être perçu comme un «very foolish boy» (*ibid.*, p. 170). Ailleurs, dans le même texte, il écrit qu'il n'était «pas tout à fait un saint» (*ibid.*, p. 165). Dans les *Anciens Canadiens*, il confesse lui-même: «J'ai dit et fait même des bêtises pendant le cours de ma longue vie» (*Les Anciens Canadiens*, p. 293).

18. Aubert de Gaspé écrit: Ce n'était pas un lien ordinaire entre ses amis qui l'attachait à son frère par adoption; c'était cet amour de David et de Jonathas, plus aimable suivant l'expression emphatique de l'Écriture, que l'amour d'aucune autre femme. Jules n'épargnait pas ses railleries à Arché, qui ne faisait qu'en rire; mais c'était son bien à lui, auquel il ne permettait à personne de toucher. Malheur à celui qui eût offensé de Locheill devant l'impétueux jeune homme. (*Les Anciens Canadiens*, p. 69-70.) La relation de David et Jonathas est décrite dans la *Bible* (Samuel, I, chap. 18, 19, 20 et 23).

cette saison, où il y a autant de terre que de neige et de glace, où de nombreux ruisseaux débordés interceptent souvent la route qu'ils ont à parcourir. Quand ils rencontrent un de ces obstacles, José dételle le cheval. Tous trois montent dessus, et le ruisseau est bien vite franchi. [...] Une fois l'obstacle surmonté, José retourne seul chercher le traîneau, *rattelle* le cheval, remonte dessus, avec le bagage devant lui, crainte de le mouiller, et rattrape bien vite ses compagnons de voyage, qui n'ont pas un instant ralenti leur démarche¹⁹.

Ils passent ensuite devant la cage de la Corriveau. À la hauteur de Beaumont, c'est-à-dire devant le décor propice de l'île d'Orléans, ils sont témoins d'une épreuve morale qui s'effectue par littérature orale interposée. On reviendra sur cet épisode qui est amené par un prétexte, soit le besoin de montrer à un Écossais l'existence d'une mythologie canadienne. Ensuite, le seul Arché, qui est le plus costaud des deux, est soumis à une épreuve physique, soit le sauvetage de Dumais qui est emporté par la débâcle de la rivière du Sud. Jules se serait également précipité dans les flots pour sauver Arché qu'il croit perdu, s'il n'avait été retenu par José. Après avoir été reçus à dîner à Montmagny, chez le seigneur Couillard et chez le capitaine de navire Marcheterre, les deux jeunes gens, toujours accompagnés de José, entreprennent la partie la plus pénible du voyage, soit la traversée des fondrières du Cap-Saint-Ignace:

Ils avaient six lieues à parcourir avant d'arriver à Saint-Jean-Port-Joli, terme de leur voyage, trajet qu'il leur fallait faire à pied, en pestant contre la pluie qui avait fait disparaître les derniers vestiges de neige et de glace. Ce fut bien pis, lorsqu'engagés dans le chemin qui traversait alors la savane du Cap-Saint-Ignace, ils enfoncèrent souvent jusqu'aux genoux, et qu'il leur fallut dépêtrer le cheval, qui s'embourbait jusqu'au ventre²⁰. Et tous trois atteignent le domaine d'Haberville à Saint-Jean-Port-Joli. Aux épreuves va succéder la véritable fête dont la description constitue la partie la plus importante du roman. Le moment est particulièrement bien choisi puisque se prépare la fête du mai.

19. *Ibid.*, p. 34.

20. *Ibid.*, p. 88-89.

Aubert de Gaspé s'attache d'abord au manoir dont il rappelle les dimensions. Il s'agit d'une «bâtisse à un seul étage, à comble raide, longue de cent pieds, flanquée de deux ailes de quinze pieds»²¹. L'édifice est entouré de nombreuses dépendances qu'il énumère, soit un fournil-buanderie, trois pavillons (laiterie, seconde buanderie), des remises, des granges, des étables, cinq autres pavillons, sans compter un jardin potager et deux vergers. Il ajoute que le tout peut «donner une idée de cette résidence d'un ancien seigneur canadien, que les habitants appelaient le village d'Haberville»²².

Et encore le domaine seigneurial est-il situé dans un décor d'une grande beauté avec, par derrière, un promontoire comparé à un paysage de Claude Lorrain et avec, par devant, le Saint-Laurent, l'île aux Grues, les Piliers, la batture aux Loups-marins et la côte du Nord, du Cap-Tourmente à La Malbaie. Sans compter les villages du littoral, de L'Islet à Saint-Jean-Port-Joli. Au cas où la description ne réussirait pas à traduire sa perception combien favorable des lieux, Gaspé fait dire à Jules: «Je n'ai jamais approché [...] du domaine de mes ancêtres sans être vivement impressionné»²³.

L'auteur nous entraîne ensuite à l'intérieur du manoir pour nous faire découvrir la vaste cuisine où se trouvent les six hommes qui se relaient dans la garde du mai. Ils boivent, fument, taquinent les trois servantes qui tournent les crêpes «au feu d'une immense cheminée, dont les flammes brillantes enlumaient à la Rembrandt ces visages joyeux»²⁴. Tandis que des voisines versent la pâte à crêpe ou encore saupoudrent celles-ci de sucre d'érable. José, «l'âme, le majordome du manoir»²⁵, règne sur cet univers. À

21. *Ibid.*, p. 99. Avec ses avant-corps, le manoir décrit par Aubert de Gaspé rappelle celui dans lequel il a lui-même vécu. Mais il ne s'inscrit pas dans la tradition des édifices rectangulaires du régime français.

22. *Loc. cit.*

23. *Ibid.*, p. 100.

24. *Ibid.*, p. 108.

25. *Ibid.*, p. 109.

cause du nombre des censitaires, la cuisine ne suffit pas à la préparation de tous les plats.

À la boulangerie cuisent des pâtés, des «croissants longs de quatorze pouces au moins»²⁶ ainsi que «des quartiers de veau et de mouton, des *socs* et côtelettes de porc frais, des volailles de toute espèce, étalés sur des casseroles»²⁷. Pendant qu'à la buanderie, une «fricassée de porc frais et de mouton»²⁸ mijote dans des chaudrons de dix gallons. En somme, ces lieux de la beauté sont également ceux de l'abondance, comme il ressort de la description de la fête du mai²⁹. Et on peut présumer du raffinement des repas seigneuriaux des Haberville par ceux qui ont été servis à Montmagny chez le seigneur Couillard de Beaumont et chez le capitaine Marcheterre.

Dans cet univers de la fête, Aubert de Gaspé campe «l'opulente» famille d'Haberville. — Il utilise l'épithète à trois reprises. — Elle se compose de personnages d'exception qui vivent dans l'insouciance car leurs seules préoccupations sont ludiques. Aucun ne s'adonne au travail. Les obligations seigneuriales onéreuses comme la remise des cens et rentes sont traitées sur un mode plaisant³⁰. En somme, Jules et Arché ont le privilège de

26. *Loc. cit.*

27. *Loc. cit.*

28. *Loc. cit.*

29. Aubert de Gaspé tenait à tel point à intégrer la fête du mai à son intrigue, qu'il oblige Jules et Arché à quitter le Collège des Jésuites plus de deux mois avant la fin de l'année scolaire.

30. *Ibid.*, p. 105.

Il ne faudrait pas déduire du comportement des personnages des *Anciens Canadiens* et des déboires financiers d'Aubert de Gaspé que celui-ci était d'une nature généreuse, voire qu'il jugeait fort contingentes les questions financières. Du moins après sa condamnation, il fut plus près de la réalité qu'on serait porté à le penser. En 1866, il refuse de rembourser les créanciers de son fils Edouard décédé en 1862 (Aubert de Gaspé au notaire Zéphirin Duval, Québec, 5 mai 1866, APC, Fonds Nielson, MG24, B1, vol. 20). Dans la même lettre au notaire Duval, il donne encore les instructions suivantes: P. S. Je vous prie de défendre à Thibault de faire des avances de grain, ou de sciage à ceux qui ont des réclamations contre feu mon fils Edouard. Ils se prévalent de cela pour ne pas me payer (*Ibid.*).

pénétrer dans un univers qui est assimilable au paradis terrestre. — Il y aurait beaucoup à dire sur l'emploi de certaines épithètes. — Les deux jeunes gens y demeureront jusqu'à ce qu'ils aillent faire leur service militaire, l'un en France et l'autre en Angleterre. Avant de partir, Jules se rendra saluer monsieur d'Egmont qui a été victime de sa prodigalité, c'est-à-dire d'une forme de mesure. Puis se produit la guerre de Sept Ans durant laquelle Arché est contraint d'incendier le manoir.

Le paradis terrestre n'étant plus, la loi du travail s'impose. De sport, la chasse devient moyen d'assurer sa subsistance. Les Haberville, qui ne songent même pas à réclamer à leurs censitaires les cens et rentes, s'installent d'abord chez M. d'Egmont dont la maison n'a pas été détruite comme si, du fait de sa conduite, il n'avait pas appartenu à l'univers enchanté. Puis, ils aménagent au moulin banal, qui est le lieu même du labeur seigneurial, avant que le nouveau manoir, un édifice fort modeste, ne soit construit:

Il est vrai qu'une maison d'assez humble apparence avait remplacé le vaste et opulent manoir que cette famille occupait avant la conquête (...) ³¹.

Le mobilier n'est plus ce qu'il avait été:

À l'exception d'un canapé, de douze fauteuils en acajou et de quelques petits meubles sauvés du désastre, l'intérieur de la maison était de la plus grande simplicité: les tables, les chaises et les autres meubles étaient en bois commun, les cloisons étaient vierges de peinture et les planchers sans tapis. Les portraits de famille, qui faisaient l'orgueil des d'Haberville n'occupaient plus leur place de rigueur dans la salle à manger, les seuls

La position de Gaspé est légale; il n'est pas engagé par les dettes de son fils. Mais elle ne témoigne pas d'un grand sens de la famille et de l'honneur comme on pourrait s'y attendre de la part d'un écrivain pour qui ces dispositions font l'aristocrate. Il convient d'ajouter, à la décharge d'Aubert de Gaspé que, dans la même lettre au notaire Duval, il fait montre de générosité:

La veuve St-Pierre est très pauvre et je vous prie d'autoriser Thibeault à lui donner un quintal de farine de seigle [50 kilogrammes] ou un demi-quintal de farine de blé et de le charger à mon compte comme aumône faite à cette pauvre femme (*Ibid.*).

31. *Ibid.*, p. 224.

ornements des nouvelles chambres étaient quelques sapins dans les encoignures, et abondance de fleurs dans des corbeilles faites par les naturels du pays³².

Mais les Canadiens ruinés savent oublier leurs malheurs:

Heureux temps, où la gaieté folle suppléait le plus souvent à l'esprit, qui ne faisait pourtant pas défaut à la race française! Heureux temps, où l'accueil gracieux des maîtres suppléait au luxe des meubles de ménage, aux ornements dispendieux des tables, chez les Canadiens ruinés par la conquête! Les maisons semblaient s'élargir pour les devoirs de l'hospitalité, comme le cœur de ceux qui les habitaient! On improvisait des dortoirs pour l'occasion; on cédait aux dames tout ce que l'on pouvait réunir de plus confortable, et le vilain sexe, relégué n'importe où, s'accommodait de tout ce qui lui tombait sous la main³³.

Ainsi l'imagination peut, d'une façon compensatoire, suppléer à la réalité dans l'élaboration de tout univers. Tel apparaît le nouveau paradis terrestre.

La paix revenue, Jules, qui a lutté dans les armées françaises, c'est-à-dire pour que soit maintenu l'ancien ordre des choses, peut retourner vivre au manoir de ses parents tandis que Arché, qui a posé le geste que l'on sait, en est exclu à tout jamais. Comme il le dit lui-même: «Plus d'espoir maintenant pour l'ingrat qui a brûlé les propriétés de ses bienfaiteurs»³⁴. En effet, en refusant la demande en mariage que lui fait Arché, Blanche se comporte peut-être en héroïne cornélienne. On l'a souvent fait remarquer. Mais surtout, elle joue un rôle assez semblable à celui de l'archange Gabriel à l'entrée du paradis terrestre³⁵. Celui-ci se perd. Adam et Ève l'ont appris à leurs dépens. Ainsi, Arché sera-t-il condamné à rôder autour du domaine seigneurial sans y être vraiment admis.

32. *Ibid.*, p. 229-230.

33. *Ibid.*, p. 262.

34. *Ibid.*, p. 170.

Les chapitres XVI et XVII renvoient aux chapitres VII, VIII et IX, car ils décrivent également le domaine seigneurial, mais tel qu'il a été reconstruit. Il permet d'établir une comparaison entre ce qui a été et ce qui est.

35. *Ibid.*, p. 241.

Lui qui avait été perçu comme le fils du capitaine d'Haberville, comme le frère de Jules, ne sera pas l'époux de Blanche. Il perd son statut de membre de la famille. S'il continue d'être reçu en tant qu'ami, c'est sans doute parce qu'il n'a pas été tout à fait responsable des événements qu'il a provoqués. Il a obéi aux ordres. Cela, un militaire comme le capitaine d'Haberville peut le comprendre. Mais il n'a pas moins participé à la destruction que l'on sait. À cause de son geste, l'opulente famille d'Haberville a pratiquement cessé d'exister. Telle apparaît l'intrigue des *Anciens Canadiens* quand on tient compte de la situation et des intentions de l'auteur. Sauf qu'une épreuve morale, que traduit la littérature orale, s'ajoute à celles, physiques, du trajet.

D'aucuns ont soutenu que Aubert de Gaspé a agrémenté son récit d'emprunts à la tradition populaire, comme s'il avait puisé au hasard de son vaste répertoire. Comme il a l'embaras du choix, il retient plutôt des légendes et des chansons qui font progresser son intrigue et qu'il modifie selon ses besoins de la même façon que les interprètes populaires s'adaptent à leur auditoire.

Au chapitre III, on relève cinq couplets qui appartiennent à deux chansons. Ceux de la première se lisent comme suit:

Allons' gai, compèr' lutin!
 Allons, gai, mon cher voisin!
 Allons, gai, compèr' qui fouille!
 Compèr' crétin la grenouille!
 Des chrétiens, des chrétiens,
 J'en f'rons un bon festin³⁶.

.....
 Ah! viens donc compèr' François,
 Ah! viens donc, tendre porquet!
 Dépêch'toi, compèr' l'andouille,
 Compèr' boudin, la citrouille;
 Du Français, du Français,
 J'en f'rons un bon saloi (saloir)³⁷.

36. *Ibid.*, p. 43.

37. *Ibid.*, p. 44.

Selon Conrad Laforte, ces deux couplets proviennent de la même chanson, «Allons gai, compère lutin»³⁸. Sauf que, s'arrogant une liberté qui est de mise chez les conteurs et qui devait lui faire envie, Gaspé modifie la version qu'il connaît et dans laquelle, comme dans celles de madame Philéas Morneau et de son fils Alphonse³⁹, il est question de bon vin. Par le truchement de François, le père de José, Aubert de Gaspé avoue son intervention:

Ah! les misérables *carnibales* [cannibales] dit mon défunt père, voyez si un honnête homme peut être un moment sûr de son bien. Non content de m'avoir volé ma plus belle chanson que je réservais toujours pour la dernière dans les noces et les festins, voyez comme ils me l'ont étriquée! C'est à ne plus s'y reconnaître. Au lieu de bon vin, ce sont des chrétiens dont ils veulent se régaler, les indignes!⁴⁰

Dans le cas de cette étude, ce qui est important, ce n'est pas d'essayer de référer à une version étalon qui n'existe pas plus en littérature orale que dans la littérature manuscrite médiévale⁴¹ mais de se rendre compte que Aubert de Gaspé, pour les besoins de son intrigue, a décidé de remplacer *du bon vin* par *des chrétiens*. Et, même s'il ne l'avoue pas, il a également

38. Conrad Laforte m'a écrit le 20 mai 1985:

Sur les photocopies des quatre pages des *Anciens Canadiens* de Aubert de Gaspé, il n'y a pas trois chansons mais deux: c'est que «Allons gai compère lutin» et «Ah! viens donc, compère François» ne sont que deux couplets d'une même chanson qui au *Catalogue de la chanson folklorique française: II. chansons strophiques* est intitulée «Allons, gai compère lutin» (II.D.26). Vous y trouverez les références à 16 versions originales que Philippe Aubert de Gaspé a transformées.

39. Je reproduis ici la version qui m'a été communiquée par Alphonse Morneau. Elle est plus complète que celle de sa mère, madame Philéas Morneau, que Conrad Laforte m'a communiquée et qui a été recueillie le 16 juillet 1951 par Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard:

I- Allons gai, compère Lutin, - Allons gai, mon cher voisin, - Allons gai, compère l'Andouille - Compère boudin, la Citrouille, - Du bon vin, du bon vin, - J'en ferai un bon festin. - II- Bonjour donc, compère Magneux, - Vous m'avez l'air tout joyeux. - Si je vous disais, compère Martin, - Que ma femme est morte à matin. - Vous devriez avoir d'la peine - De voir votre femme au cercueil - Pleur don', pleure don' - Belle Jeanneton. - III- Si je savais parler latin, - J'écrirais aux maringouins, - Ils viendraient avec leur lancette - Mais au son de la clochette - Lan-anci, lan-ançons - Camarade, buvons don'. - IV- Toujours le diable au tapage - Toujours le diable au ménage, - De bon gré sans pleurer - Je vais la faire enterrer. (bis)

40. *Les Anciens Canadiens*, p. 43.

41. Contrairement à la littérature fixée par l'imprimerie, la littérature orale est ouverte. C'est l'édition d'un texte qui en interrompt la transformation.

modifié les deux premiers vers du deuxième couplet de façon à ce qu'on y lise *Du Français* au lieu de *Du bon pain*. Suit une chanson dont voici le texte:

C'est notre terre d'Orléans (bis)
 Qu'est le pays des beaux enfants,
 Toure-loure;
 Dansons à l'entour,
 Toure-loure;
 Dansons à l'entour.
 Venez tous en survenants (bis)
 Sorciers, lézards, crapauds, serpents,
 Toure-loure;
 Dansons à l'entour,
 Toure-loure;
 Dansons à l'entour.
 Venez tous en survenants (bis)
 Impies, athées et mécréants,
 Toure-loure;
 Dansons à l'entour,
 Toure-loure;
 Dansons à l'entour.⁴²

Cette chanson qui, selon José, est tirée d'une «danse-ronde»⁴³, n'appartient pas, comme on pourrait le croire, à la tradition orale. Comme me l'a encore signalé Conrad Laforte, elle est l'œuvre de Gaspé lui-même qui s'est inspiré du timbre d'une chanson populaire que Laforte intitule *Le grand pâté*⁴⁴ et Ernest Gagnon, *C'est dans la ville d'Orléans*⁴⁵. En

42. *Les Anciens Canadiens, op. cit.*, p. 45.

43. *Loc. cit.*

44. Dans sa lettre du 20 mai 1985, Conrad Laforte m'écrivait: Quant à *C'est notre terre d'Orléans* (*Catalogue de la chanson folklorique française: (V.L.C. 8.45.2)*, elle a bien été composée par Aubert de Gaspé sur le timbre *Le Grand pâté* (I-P.12). Le *Catalogue* donne les références à 41 versions canadiennes, à quatre versions des États-Unis d'Amérique et à trois versions de France. Mais le plus simple est d'ouvrir le recueil de Ernest Gagnon à la page 119 où il donne le texte de Aubert de Gaspé suivi d'une version de l'original *Le Grand pâté* probablement dictée par Aubert de Gaspé lui-même.

45. En voici le texte tel que le donne Ernest Gagnon: - C'est dans la ville de Rouen (bis) - Ils ont fait un pâté si grand, - L'entour tourloure, - Dansons à l'entour, tourlour, -

somme, pour adapter ses emprunts à son sujet, Gaspé transforme un texte traditionnel et rédige une fausse «danse-ronde». Ce faisant, au lieu de transcrire des chansons telles qu'il les a reçues, à la façon de la plupart des romanciers du temps, il n'hésite pas à prendre des risques que Paul Bénichou a fort bien vus:

Cependant la poésie orale et la poésie lettrée sont, par nature, si éloignées l'une de l'autre que la seconde ne peut rien apprendre de la première qu'à distance. À la limite, le folklore n'est plus que suggestion. En deçà de cette limite, les imitations risquent de n'être qu'exercices, gracieux dans le meilleur cas, toujours marqués de quelque artifice, et inférieurs au modèle⁴⁶.

Mais Aubert de Gaspé maîtrise à ce point la chanson folklorique qu'il réussit à éviter ces dangers et à faire illusion.

Reprenons la scène. En modifiant les deux couplets de façon à ce qu'ils s'adaptent au roman et en inventant une chanson, Gaspé constitue le début d'un épisode qui devient partie intégrante de l'intrigue. La situation se présente ainsi. Les deux jeunes gens sont en route pour le paradis terrestre. Ils font halte à Beaumont, c'est-à-dire face à l'île des Sorciers. José leur raconte l'aventure qui, en cet endroit même, est survenue à François, son père. L'île s'anime et des êtres aux formes fantastiques lancent une première invitation au *compèr' lutin* comme aussi au *compèr' qui fouille*; qu'ils viennent fêter sans redouter l'autorité religieuse qui aura été bouffée, c'est-à-dire anéantie:

Des chrétiens, des chrétiens
J'en f'rons un bon festin

La deuxième invitation s'adresse plus directement au *compèr' François* qui est perçu comme un «tendre porquet». Qu'il ne redoute pas le

Dansons à l'entour. - Ils ont fait un pâté si grand, (bis) - Qu'ils ont trouvé un homm'dedans. - L'entour tourloure, - Dansons à l'entour, etc... - Qu'ils ont trouvé un homm'dedans, (bis) - Ils ont trouvé encor'ben plus, - L'entour tourloure, - Dansons à l'entour, etc... - Ils ont trouvé encor'ben plus: (bis) - Ils ont trouvé un chat poilu! - L'entour tourloure, - Dansons à l'entour, tourlour, - Dansons à l'entour. - (*Chansons populaires du Canada*, 8^e édition, Montréal, Beauchemin, 1947, p. 119-120).

46. Paul BÉNICHOU *Nerval et la chanson folklorique*, Paris, José Corti, 1970, p. 10.

pouvoir français, c'est-à-dire le pouvoir politique qui sera également anéanti:

Du Français, du Français
J'en f'rons un bon *saloi!*

Maintenant qu'ont été abolies les autorités religieuse et civile, c'est-à-dire maintenant que tout risque de châtement a été écarté, François est invité à braver un interdit en traversant le fleuve pour se rendre fêter dans la terre d'Orléans qui est le «pays des beaux enfants». Là se réunissent pour le sabbat «[i]mpies, athées et mécréants». Mais François va-t-il résister à la tentation? José poursuit son récit⁴⁷ et, au chapitre IV, il narre la légende de la grande dame de Beaumont, Marie-Josephte Corriveau, qui a trop exigé de la vie. Comme elle a donné dans la démesure, elle a été arrêtée, condamnée et exécutée pour le meurtre de son mari. Depuis, elle tente vainement de traverser dans l'île des Sorciers afin de participer au sabbat⁴⁸. Conçu comme une fable, avec son récit et sa leçon, cet épisode de la tentation se termine par un avertissement, voire par une morale, la légende répondant aux chansons.

Sans doute serait-il difficile de soutenir que Jules et Arché vivent les événements racontés bien que la narration, par les précisions qu'elle apporte et le temps du verbe, nous fasse pratiquement passer de l'époque de François à celle des deux voyageurs, comme s'il y avait fusion du passé et du présent. Ce serait peut-être forcer l'interprétation. Retenons plutôt que les deux jeunes gens sont les témoins, par narrateur interposé, d'une expérience susceptible de marquer leur conduite. D'autant qu'elle est vécue à travers une relation faite sur les lieux mêmes de l'action. Ils savent désormais que s'ils transgressent les lois criminelles et

47. Si Aubert de Gaspé crée l'illusion avec ses chansons qui semblent authentiques, sans doute parce que le timbre de celles-ci le guide, il ne réussit pas le même tour de force dans le cas de la narration de l'histoire des sorciers et de la Corriveau. Incapable de devenir l'autre, il n'arrive pas à prêter aux propos de José un style qui lui soit propre. Trop de tournures, par leur complexité, témoignent d'une aisance qui ne pouvait être celle du domestique. On ne fait pas populaire non plus par l'utilisation de canadianismes, de mots déformés jusqu'à la caricature ou encore de formules de politesse appropriées à sa condition.

48. À l'encontre des revenants traditionnels, la Corriveau ne réclame pas de prières pour pouvoir gagner le ciel. Sa démarche n'est pas chrétienne.

religieuses, s'ils enfreignent certaines normes, ils ne pourront pas atteindre le but de leur course. Rien qui ne se mérite!

Parce qu'ils ont triomphé des obstacles qui ont entravé leur route et parce qu'ils se sont conformés aux normes que leur ont enseignées les chansons et la légende des chapitres III et IV, Jules et Arché peuvent avoir accès au manoir de Saint-Jean-Port-Joli qui, pour les raisons que l'on sait, a été associé au paradis terrestre. Tel est le message que l'auteur, en s'inspirant de sa propre expérience, a voulu transmettre par son roman. Dans cette perspective seulement, les différents épisodes s'articulent de façon cohérente. Sauf que nul ne maîtrise vraiment son destin. Et, dans cet univers comme dans celui de la tragédie classique, il s'exerce même contre ceux qui lui ont servi d'instrument. Ce dont témoigne la situation d'Arché.

Les deux premiers couplets pourraient être perçus différemment. Au lieu d'inciter les deux jeunes gens à la transgression, ils annonceraient la fin de la Nouvelle-France avec ses institutions politiques et religieuses. Pour reprendre un passage de Pierre-Hervé Lemieux, l'image du manoir deviendrait alors «suggestive de la chaude patrie»⁴⁹. Une interprétation n'en exclut pas une autre. Mais je préfère penser que la portée de l'épisode décrit plus haut est moins collective. Aubert de Gaspé appartient d'abord à sa classe. Et la sorcière du domaine, qui intervient vers la fin du voyage, prédit non la fin du régime français mais l'incendie du manoir seigneurial⁵⁰. Autrement, elle ne réapparaîtrait pas une fois qu'il aura été réduit en cendres pour signaler que ses prophéties se sont réalisées. Aubert de Gaspé note alors: «Les prédictions de la sorcière du domaine étaient accomplies.»⁵¹ À ce moment, Québec n'a pas encore capitulé.

49. Pierre-Hervé LEMIEUX, *L'évolution de la symbolique chez Philippe Aubert de Gaspé, Mélanges de civilisation canadienne-française offerts au professeur Paul Wyczynski*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1977, p. 156.

50. *Les Anciens Canadiens*, p. 129.

51. *Ibid.*, p. 208.

Les autres recours à la tradition orale s'intègrent au récit d'une façon moins habile que les chansons du chapitre III. Mais ils méritent quand même qu'on s'y arrête, ne serait-ce que pour signaler que l'auteur leur prête diverses fonctions. Au cours du voyage vers Saint-Jean-Port-Joli, une fois passée la savane du Cap-Saint-Ignace, José raconte l'aventure de Davi Larouche qui a écopé pour n'avoir pas voulu se conformer aux desseins de la Providence, voire aux lois de la nature: «Il faut toujours se fier à la providence du bon Dieu qui sait mieux que l'homme ce qui lui convient»⁵². À Montmagny, José chante *Le bal chez Boulé*, une chanson dans laquelle le personnage de José Blai est puni pour avoir surestimé ses dons. En recourant dans ces deux cas à la tradition orale, Aubert de Gaspé enseigne de nouveau la mesure. Plus tard, lors du retour d'Arché à Québec, José chantera «C'est st'i là qu'a pincé Berg-op-Zoom» et «La complainte du Maréchal de Biron»⁵³, deux chansons politiques dont la seconde, à cause des précisions que le domestique apporte, témoigne des convictions monarchistes des Haberville. Au moment de l'arrivée de Jules et d'Arché à Saint-Jean-Port-Joli comme au repas qui précède le départ d'Arché, les libations s'accompagnent de chansons à boire⁵⁴ qui animent la fête et sont révélatrices de la personnalité de ceux qui les entonnent. La littérature orale joue encore un rôle prémonitoire. Et, par là, elle ajoute à l'intensité dramatique du roman. Peu avant que ne soit déclenchée la guerre de Sept Ans, madame d'Haberville raconte une légende qui laisse entrevoir de terribles malheurs en même temps qu'elle enseigne la résignation chrétienne et, encore une fois, la mesure. Les malheurs sont aussi annoncés par une détonation⁵⁵ que monsieur d'Haberville interprète par les prédictions de la sorcière du domaine sur les épreuves qui attendent Arché.⁵⁶ Tels sont les autres emprunts d'Aubert de Gaspé à la tradition orale. Sans être essentiels au déroulement de

52. *Les Anciens Canadiens*, p. 93.

53. *Ibid.*, p. 244-246.

54. *Ibid.*, p. 118, 119, 127, 131, 257-259.

55. *Ibid.*, p. 153.

56. *Ibid.*, p. 131.

l'intrigue, ils ne sont pas inutiles, soit qu'ils présentent un caractère prémonitoire, soit qu'ils reprennent cette morale de la mesure qui est si chère à l'auteur. Il convenait de les signaler avant de revenir aux chapitres III et IV.

Au contact de la tradition orale, Aubert de Gaspé comprend que les conteurs et les chanteurs traditionnels disposent d'une liberté créatrice toujours renouvelée et il acquiert cette souplesse qui est la leur et qui leur permet d'adapter leurs fabulations aux milieux et aux circonstances. Ainsi réussit-il à créer un épisode et à proposer en douce la morale qui aurait dû être la sienne, évitant par là même les inélégances du discours extra-diégétique. Nul auteur de romans historiques québécois n'a fait preuve d'une telle virtuosité⁵⁷.

En outre, Aubert de Gaspé connaît suffisamment bien son milieu pour savoir qu'il ne peut décrire dans sa prose, en guise d'épreuve morale, quelque scène plus ou moins scabreuse à laquelle seraient mêlés Jules et Arché sans s'attirer les foudres des censeurs du temps. Au lieu de les affronter, il les leurre par ces chansons et ces légendes en apparence anodines qui lui permettent d'atteindre ses buts, voire de pousser beaucoup plus loin la transgression qu'il ne pourrait le faire dans sa prose. L'univers des sorciers est un monde à l'envers, la parfaite contrepartie du monde moral puisqu'y sont abolis «tous les rapports hiérarchiques, privilèges, règles et tabous»⁵⁸.

57. Conteur né, Aubert de Gaspé réussit à intégrer ses emprunts au récit. C'est pourquoi, dans *Les Anciens Canadiens*, le lecteur passe sans heurts de l'écrit à l'oral et de l'oral à l'écrit. Il fait montre d'une même virtuosité dans le cas de sa documentation sur le monde seigneurial et sur la guerre de Sept Ans. Ainsi, par le bon usage qu'il fait de la tradition orale comme aussi de l'histoire, bon usage qui lui vient de la pratique de la littérature orale, qui est un art de la souplesse et de l'adaptation, Aubert de Gaspé se distingue des auteurs de romans historiques de son temps qui n'ont pas vu les périls que représente pour l'œuvre de fiction, le discours extra-diégétique. À moins qu'ils aient été incapables d'intégrer à leurs fabulations leurs idées ou encore la documentation historique. À l'exception de Napoléon Bourassa, ils ont fait plutôt alterner épisodes de l'intrigue et descriptions de batailles qui se démarquent à peine des sources écrites.

58. Mikhaïl Bakhtine, *L'œuvre de François Rabelais et la culture au Moyen Âge et sous la Renaissance*, Paris, Gallimard, 1970, p. 18.

Ayant triomphé de tous les obstacles, les deux jeunes gens peuvent, au terme du voyage, pénétrer dans l'univers enchanté. Ils sont reçus à Montmagny puis à Saint-Jean-Port-Joli où se déroule la fête véritable, collective, soit celle du mai. Les célébrations se poursuivront tout au long du séjour à Saint-Jean-Port-Joli. Par cette description successive des épreuves et de la fête, le roman d'Aubert de Gaspé se distingue des romans historiques québécois de l'époque qui mettent l'accent sur l'antagonisme des personnages. Il se rattache plutôt à une tradition fort ancienne, celle des saturnales, qui a été étudiée par bien des ethnologues ainsi que par Mikhaïl Bakhtine qui la définit ainsi:

Dans le système des images de l'Antiquité le manger était inséparable du *labeur*. Il était le couronnement du labeur et de la lutte. *Le labeur triomphait dans le manger*. La rencontre de l'homme avec le monde dans le travail, sa lutte avec lui s'achevait par l'absorption de nourriture, c'est-à-dire d'une partie du monde à lui arrachée⁵⁹.

Aubert de Gaspé a emprunté cette structure, qui est également celle du récit initiatique, aux contes populaires où on la retrouve fréquemment. La collection du Père Germain Lemieux, *Les vieux m'ont conté*⁶⁰, en fournit nombre d'exemples. Par ce recours plus que par les emprunts signalés plus haut, le roman d'Aubert de Gaspé se rattache, d'une façon plus fondamentale encore, à la tradition orale.

* *
*

Appendice

Les fondateurs des *Soirées canadiennes* ont retenu le texte de Nodier parce qu'il formulait un mot d'ordre commode, exprimant tout à fait bien leurs préoccupations et leurs vœux. Mais il ne faudrait pas déduire de leur geste que l'auteur de la *Fée aux Miettes* a été le seul, en France,

59. Mikhaïl Bakhtine, *op. cit.*, p. 280.

60. Germain Lemieux, *Les vieux m'ont conté*, Montréal, Bellarmin, 1973-1991, 32 volumes.

à s'intéresser à la tradition orale. La chanson folklorique, plus que le conte, a été l'objet des préoccupations de chercheurs comme aussi d'écrivains. Dans *Nerval et la chanson folklorique*, Paul Bénichou écrit:

Au cours de tout le demi-siècle qui précède la publication de son recueil [Gérard de Nerval, *Les vieilles ballades françaises*, 1842], la curiosité pour la poésie du peuple, déjà fortement éveillée au siècle précédent, s'est accrue sans cesse parmi les lettrés (...) (Paris, Corti, 1970, p. 9).

Divers organismes se sont occupés de recueillir les chansons traditionnelles. Bénichou note encore:

L'idée d'une collecte générale des chansons a fait des progrès parmi les érudits dès les premières années du XIX^e siècle. Sous l'Empire se fonde l'Académie celtique, qui se propose de recueillir par le moyen d'enquêtes systématiques les vestiges des antiquités françaises. (*Ibid.*, p. 49.)

À l'Académie celtique a succédé la Société royale des Antiquaires de France (*Ibid.*, p. 50). En 1845 est mise sur pied une Commission des chants religieux et historiques de France (*Ibid.*, p. 51-52) «qui devait recueillir et publier, sous la direction de l'écrivain et poète breton Émile Souvestre, tout le patrimoine de la poésie populaire française» (*Ibid.*). Interrompue en 1848, le projet est repris au début du Second Empire (*Ibid.*). Pendant cette période paraissent de nombreux chansonniers (*Ibid.*, p. 108). Hugo, dans ses ballades, s'inspire de sujets légendaires (*Ibid.*). Et d'autres écrivains comme Musset, Balzac, Michelet, Sand et Nerval reproduisent dans leurs œuvres des chansons populaires (*Ibid.*). Il serait assez étonnant que les habitués de la librairie de Crémazie aient ignoré l'existence de tout ce mouvement.

Sans doute convient-il d'ajouter que Nerval et Gaspé poursuivent des buts identiques. En 1842, dans l'étude intitulée *Les vieilles ballades françaises*, le premier veut faire la preuve «que cet héritage [de la chanson populaire française] est aussi important que celui des autres nations» (*Ibid.*, p. 326). Bénichou note, en guise de commentaire: «Tout son article a pour objet d'en fournir la preuve par des exemples» (*Ibid.*). Tandis que le second, quelque vingt et un ans plus tard, s'autorise d'une conversation entre Jules et Arché pour montrer que l'univers traditionnel de son pays vaut bien celui de l'Écosse (*Les Anciens Canadiens, op. cit.*, p. 39). Il

est fort possible que Gaspé ait lu Nerval puisque Crémazie le connaissait (Octave Crémazie à Henri-Raymond Casgrain, 29 janvier 1867, dans *Oeuvres II — Prose*. Texte établi et annoté par Odette Condemine, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976, p. 100).

Roger Le Moine